



C.G.T.G – CHUG

B.P 465 – 97159 POINTE A PITRE

☎ 0590 89 15 98 📠 0590 93 69 12

E-mail : cgtg.chuppa@chu-guadeloupe.fr

Halte à l'arbitraire dictatorial de la direction : soutenons Eddy Fifi !

Notre camarade Eddy Fifi est menacé de licenciement par la direction du CHUG.

Technicien supérieur hospitalier avec un diplôme d'ingénieur, il est en poste depuis 12 ans dans le service technique électricité avec un CDI.

Ce représentant syndical du personnel défend activement ses collègues et à plusieurs reprises, il a su dénoncer de graves manquements à la sécurité dans les installations électriques au CHUG.

Cela dérange la direction : Rien ne permet de mettre en cause l'exemplarité du travail d'Eddy Fifi, la direction s'appuie sur une loi qui autorise le licenciement sans motif d'un agent contractuel pour le remplacer par un titulaire.

Au cours de ses douze années de service, Eddy Fifi a tout fait pour obtenir sa titularisation. La direction lui a toujours barré la route en refusant d'ouvrir le concours de titulaire pour ce poste.

C'est dans ce cadre qu'elle a réuni la commission consultative paritaire pour avis sur le licenciement.

Cette commission qui s'est réunie en visio-conférence le 4 mars était composée de cinq membres de la direction et de cinq représentants du personnel.

Malgré la défense de ses camarades qui ont condamné l'injustice et l'immoralité d'une telle procédure, les cinq membres de la direction ont voté pour cette décision scélérate. Justice, moralité, ils n'en ont rien à faire : seule compte la volonté d'éliminer un représentant du personnel gênant.

Cinq pour, cinq contre : Mr COTELLON a maintenant les mains libres pour exécuter ses basses œuvres. L'attitude dictatoriale d'une direction qui se permet de licencier qui bon lui semble est inacceptable et dangereuse. C'est une menace qui pèse sur tous ceux qui n'ont pas été titularisés.

Nous appelons l'ensemble du personnel du CHUG à soutenir activement Eddy Fifi.

Nous exigeons la titularisation de tous les agents non titulaires du CHUG.

Pointe-à-Pitre le 05/03/2021